



Face aux réactionnaires qui veulent instrumentaliser l'école : La FERC-CGT dit stop aux discriminations !

STOP !



**A LA
DISCRIMINATION**

Depuis des mois, les forces réactionnaires, et en premier lieu les mouvances d'extrême-droite et intégristes de toutes religions, sont à la manœuvre pour occuper la scène médiatique. Depuis le débat sur le mariage pour tous, elles organisent de nombreuses manifestations qui visent à dénier à certaines et certains l'égalité des droits voire même à remettre en cause des droits fondamentaux acquis de haute lutte. C'est d'ailleurs ce qui est apparu lors des manifestations des deux derniers dimanches, où une frange nauséabonde de la société a battu le pavé pour défendre des valeurs antagonistes à celles démocratiques que défend la FERC CGT.

Ainsi réapparaissent des slogans flirtant avec le trop célèbre « Travail, Famille, Patrie », qui renvoient à une place rétrograde de la Femme dans la société, à la négation des droits des homosexuel-les, au rejet de la laïcité et de la lutte contre les discriminations. C'est ainsi que ces thèses fascistes peuvent remettre en cause le droit à l'IVG,

le droit à toutes et tous de fonder une famille, etc.

Ces débats n'épargnent pas le champ de l'Éducation puisque les organisateurs de ces polémiques dénoncent les enseignements mis en œuvre dans les établissements, notamment publics. Ils instrumentalisent les familles en semant la panique parmi les couches sociales les plus fragilisées pour faire disparaître la lutte contre les discriminations, notamment sexistes et LGBTphobes, contre les stéréotypes et les inégalités au sein des programmes scolaires. Ils s'attaquent à l'Éducation, l'Enseignement Supérieur, la Culture car ils savent pertinemment que ce sont ces Services Publics qui balisent les chemins de la connaissance, ouvrent à la compréhension du monde, à la solidarité, et doivent participer à l'instauration de la justice sociale en constituant un rempart à la reproduction des inégalités. C'est pour cela que le gouvernement, outre le fait qu'il ne doit pas reculer devant ces forces obscurantistes, doit revaloriser les services publics en leur attribuant les moyens humains et financiers pour répondre à l'ensemble des besoins des populations.

Relents de sexisme, affirmation de l'homophobie, refus de l'égalité des droits...

A tout cela il est temps de dire STOP !

La FERC CGT fera toujours le choix du progressisme et de la transformation de la société pour défendre l'émancipation de toutes et tous et l'égalité des droits.



Fédération Éducation Recherche et Culture CGT

263 rue de Paris case 544 93515 Montreuil cedex

01 55 82 76 12 ferc@cgt.fr www.ferc.cgt.fr

De l'amalgame « théorie du genre » et homosexualité

Le terme « théorie du genre » est une expression abusive employée à partir des années 1990 par des opposants à l'idée de genre et développée en France en 2011 pour dénoncer les nouveaux programmes de SVT qui évoquent le genre.

En réalité, il n'existe que des recherches sur le genre qui expliquent que les notions « femme » et « homme » ne sont pas identiques à celles de « féminité » et « masculinité ». Si les premières sont biologiques, les secondes s'appuient sur le concept que l'identité d'une personne se construit par l'environnement social des individus. Ainsi, selon ces études, la « masculinité » ou la « féminité » ne sont pas des données « naturelles » mais le résultat de mécanismes extrêmement forts de construction et de reproduction sociale.

C'est la société qui véhicule des préjugés et qui développe l'idée chez les individus qu'il existe des comportements, des domaines (tant dans le privé que dans la vie professionnelle) socialement réservés à l'un ou l'autre des deux sexes. Le concept de genre permet donc

de penser les relations entre femmes et hommes en termes de rapports sociaux.

Le genre n'a aucun lien avec l'orientation sexuelle des individus comme le prétendent ses détracteurs, dont dernièrement la médiatique Farida Belghoul. L'orientation sexuelle signifie le choix du sexe de son partenaire et, quand elle est abordée dans le cadre de l'éducation, c'est dans le but de lutter contre les discriminations dont sont victimes les lesbiennes, gays et bisexuel·les pour expliquer qu'ils et elles ne sont pas « hors norme ». L'amalgame que certains s'évertuent à faire entre orientation sexuelle et genre n'est qu'une preuve de LBGTphobie puisque cela leur permet de dire qu'en parlant d'homosexualité l'Ecole fait montre de dégénérescence et de décadence !

Et pour étayer leurs propos, ils prétendent que les dispositifs mis en place en faveur de l'égalité Femme-Homme et qui évoquent le genre, comme l'« ABCD égalité », n'ont pour seul but que de promouvoir l'homosexualité.

La Ligne Azur est un service anonyme et gratuit de Sida Info Service, créé en 1997. Elle se compose d'un service d'écoute téléphonique et d'un site Internet qui informent et soutiennent toute personne (jeune ou adulte) qui se pose des questions sur son attirance et/ou ses pratiques sexuelles avec une personne du même sexe. Elle a pour but d'aider les personnes qui n'ont pas la possibilité d'échanger librement et en toute confiance sur les difficultés qu'elles rencontrent ou pourraient rencontrer dans le cadre de leurs relations affectives et sexuelles y compris en termes de santé sexuelle. **En cela elle lutte aussi contre une inégalité sociale en termes de santé et d'accès aux soins.**

Que dit le Code de l'Éducation?

Article L121-1

Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. [...] Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. [...] Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité.

Article R421-46

[...] Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté exerce les missions suivantes :
1° Il contribue à l'éducation à la citoyenneté ; [...]
4° Il définit un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques.

Article L312-17-1

Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences.

L'enseignement privé est concerné par tous ces textes !

Article L123-2

Le service public de l'enseignement supérieur contribue :
[...] 3° A la lutte contre les discriminations, à la réduction des inégalités sociales ou culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes en assurant à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche.

Article L312-16

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène.



Fédération Éducation Recherche et Culture CGT

263 rue de Paris case 544 93515 Montreuil cedex

01 55 82 76 12 ferc@cgt.fr www.ferc.cgt.fr

Abcd égalité, après les fantasmes la réalité



Ce programme vise à lutter pour l'égalité fille-garçon à partir d'activités pédagogiques proposées aux enseignants, du cycle 1 au lycée.

Il s'agit donc d'une banque de séquences, de supports pédagogiques et de vidéos visant à former les enseignants. A partir de séances pédagogiques adaptées, les élèves sont amenés à s'interroger sur les images rattachées à chaque sexe et leurs évolutions. Les séquences sont proposées dans toutes les matières.

Expérimenté dans 600 classes de 10 académies (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, la Corse, la Guadeloupe, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Rouen et Toulouse), le programme, mené conjointement par le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère des Droits des femmes, sera évalué puis généralisé en 2014.

On ne peut que regretter que le dispositif ne soit testé que dans des écoles publiques et non dans certaines écoles privées sous contrat qui doivent mettre en œuvre les mêmes programmes.

Avec pour objectifs :

- Intervenir dès l'école primaire pour lutter contre la formation des inégalités dès le plus jeune âge, en agissant sur les représentations des élèves et les pratiques des acteurs de l'éducation.
- Offrir aux enseignants des outils et des ressources.
- Aider à la prise de conscience des préjugés, dans et hors la classe.
- Transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.

Et dans le concret...

Faire intégrer dans les règlements intérieurs des établissements (1er et 2nd degré) le paragraphe suivant :

« La communauté éducative s'engage à lutter contre toutes formes de discrimination, c'est-à-dire une inégalité de traitement (par des actes ou des propos injurieux et diffamatoires), qu'elle porte sur l'âge, le sexe, l'origine, la situation de famille, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, les moeurs, les caractéristiques génétiques, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie ou à une nation, à une « race », à l'apparence physique, le handicap, l'état de santé, la grossesse, le patronyme, les opinions politiques, les convictions religieuses ou les activités syndicales.

Au Ministère Enseignement Supérieur Recherche (plan d'action 2013) :

- Favoriser la mixité des formations et lutter contre les stéréotypes qui influencent l'orientation. Pour inciter les étudiantes à se diriger vers les cursus longs et vers les filières scientifiques et techniques il faut un changement de représentation et de comportement des jeunes, filles et garçons, et démonter les stéréotypes sexués. Cela passe par plusieurs actions dont poursuivre l'opération prix Irène Joliot Curie et renforcer sa visibilité pour agir sur les stéréotypes sexués ou développer un réseau de femmes scientifiques pour favoriser leur visibilité dans les médias.
- Intégrer à l'occasion du renouvellement du cahier des charges de formation initiale des personnels d'enseignement et d'orientation, un module obligatoire de formation relatif à la déconstruction des stéréotypes de genre et à l'égalité entre les sexes.
- Travailler sur la féminisation des viviers pour le recrutement des directeurs des CROUS et des directeurs généraux des services des MEN et MESR.

Organiser des concours sur le thème égalité fille-garçon :

Dans l'Académie de Limoges, depuis trois ans, une collègue de la CGT Educ'Action organise un concours. Si le 1er ne concernait que son établissement, la 2e année le concours, qui portait notamment sur les métiers d'art, a été élargi à tous les lycées et LP. Et cette année, le concours est à destination de toutes les classes de 3e.

http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/questionnaire_droit_des_femmes.pdf

http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/Questionnaire_-_Defi_MJ_pour_l_egalite.pdf



Fédération Éducation Recherche et Culture CGT

263 rue de Paris case 544 93515 Montreuil cedex

01 55 82 76 12 ferc@cgt.fr www.ferc.cgt.fr

Préjugés, méconnaissance, idées reçues : il y a encore du boulot !

Les femmes travaillent plus que les hommes, mais le font sur du travail non rémunéré. La double journée n'est pas un mythe, elle est bien réelle. Elles n'occupent en France que 37 % des postes de direction et elles gagnent des salaires de 23 % inférieurs à ceux des hommes.

Il existe une ségrégation horizontale : quand les femmes accèdent aux mêmes qualifications que les hommes, elles n'occupent pas les mêmes emplois dans l'entreprise. **Et une ségrégation verticale** ou « plafond de verre » qui concerne l'évolution de la carrière : les femmes n'accèdent pas aux positions les plus élevées dans la hiérarchie. Surtout, les femmes sont les premières à subir le temps partiel ou le sous-emploi.

Selon la dernière étude de l'INSEE, à la rentrée 2010, 45,2 % des élèves de terminale scientifique étaient des filles contre 78 % en terminale littéraire. Dans l'enseignement professionnel seulement 10,4 % des filles étaient inscrites en terminale professionnelle dans le secteur industriel et 63 % dans le secteur tertiaire. Ces données statistiques montrent que l'orientation scolaire porte, déjà en elle, des marqueurs de préjugés sexuels.

Côté préjugés, les manuels scolaires ne sont pas en reste. Les représentations sexuées ne s'inscrivent pas dans les contenus des programmes mais plutôt dans la mise en scène pédagogique. Parmi les sources potentielles de stéréotypes, on peut citer la sous-représentation numérique

des personnages féminins dans les livres de mathématiques, par exemple, notamment dans l'histoire scientifique et mathématique qui y est retracée. Ainsi, Marie Curie est-elle présentée, dans un manuel de terminale professionnelle comme "associée aux travaux de son mari, Pierre Curie", laissant entendre qu'elle n'aurait été qu'une vague collaboratrice. Hommes et femmes, dans les manuels scolaires endossent des rôles déterminés et peuvent contribuer à la construction de schémas simplistes par les élèves.

Evidemment le syndicalisme CGT ne peut se satisfaire de tels préjugés et stéréotypes qui entretiennent, voire créent, discriminations, violences et injustices. Partout, les militant-es luttent au quotidien contre toutes les discriminations. Pour cela la CGT se bat dans les entreprises et les services publics pour l'égalité salariale, contre la précarité subie. Mais aussi, dans la société en général, pour combattre les idées reçues, pour le droit des femmes à disposer de leur corps, contre les propos et attitudes sexistes, homophobes. L'école a un rôle primordial à jouer pour améliorer la connaissance et lutter contre les préjugés. Pour cela il faut du temps et des moyens pour mettre (parfois remettre) en place une véritable éducation sexuelle, créer des outils, comme par exemple « l'ABCD égalité », permettre aux élèves de débattre et de se confronter à la différence.



Les organisations de la FERC CGT revendiquent notamment :

- Une politique éducative contre les discriminations reposant notamment sur des campagnes de sensibilisation et d'affichage sous l'égide des ministères concourant à l'éducation et à la formation et à l'enrichissement culturel des jeunes.
- L'intégration aux programmes enseignés aux élèves des problèmes liés à l'ensemble des discriminations, sans hiérarchisation.
- La présence de personnels ressource qualifiés et formés tant dans leur parcours initial qu'en formation continue, sur les lieux d'éducation et de formation pour les jeunes.
- L'obligation de l'inscription, dans les règlements intérieurs des établissements scolaires, des dispositions de lutte contre les discriminations.
- Une réelle éducation à la sexualité et aux notions de genre doit être initiée dès l'école primaire.
- Les Conseils de Vie Lycéenne/CAVL (académiques) doivent trouver leur place dans la lutte contre les discriminations et l'égalité de toutes et tous. Ils doivent pouvoir organiser des temps forts sur ces sujets.

Pour plus d'informations retrouvez les repères revendicatifs de la FERC CGT et la plate-forme contre les LGBTphobies à l'Ecole : http://ferc.cgt.fr//images/congres_ferc_2010/lien_fiches_reperes.pdf
http://ferc.cgt.fr//images/groupes_travail/plateforme_lgbt.pdf



Fédération Éducation Recherche et Culture CGT

263 rue de Paris case 544 93515 Montreuil cedex

01 55 82 76 12 ferc@cgt.fr www.ferc.cgt.fr